

L'hon. M. Churchill: Il faudrait participer aux discussions avant de participer aux conclusions.

L'hon. M. Martin: En effet. Nous avons demandé à la Chine d'appuyer avec les autres le traité sur l'interdiction des essais nucléaires, traité annoncé en août, il y a dix-huit mois. La République populaire de Chine a refusé de s'unir aux 107 nations signataires du pacte. Il me semble que l'une des premières mesures à prendre pour la République populaire de Chine, serait d'accepter de bonne grâce les dispositions du traité sur l'interdiction des essais nucléaires. Ce geste pourrait être un moyen d'amener cet important pays à participer aux pourparlers sur le désarmement. Sans la participation d'un pays aussi important que la Chine, les conclusions de ces pourparlers ne sauraient être complètes.

M. Douglas: Le ministre peut-il me dire qui a invité la Chine continentale à devenir signataire du traité sur l'interdiction des essais nucléaires?

L'hon. M. Martin: Il n'y a pas eu d'invitation, mais la plupart des pays signataires ont exhorté la Chine à s'unir à eux. Quand nous avons annoncé en cette Chambre que nous avions signé le pacte, j'ai exprimé l'avis, comme je le fais encore aujourd'hui, que la Chine, ayant annoncé son intention de se doter d'une force nucléaire, devrait s'unir au groupe qui préconise l'interdiction partielle des essais nucléaires, avant de commencer à contaminer l'atmosphère par ses explosions nucléaires.

La Chine a déclaré qu'elle n'entend pas signer l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires. Elle a demandé aux puissances nucléaires de tenir une conférence internationale en vue de négocier une entente sur l'interdiction de la fabrication d'armes nucléaires. Nous estimons que cet aspect du désarmement devrait être étudié dans le vaste contexte des réunions prévues à Genève.

Enfin, je pense qu'à l'heure actuelle nous devrions reconnaître qu'il y a lieu de faire un peu plus que ce qui s'est fait aux Nations Unies et ailleurs afin de limiter la prolifération des armes nucléaires. Le Canada a été l'un des pays qui a souscrit à la limitée mais importante résolution présentée par l'Irlande à l'Assemblée générale en 1961. Le Canada est l'un des pays qui, dès le début, ont été capables de produire de l'énergie nucléaire. Toutefois, en 1946, le Canada s'était engagé à n'utiliser cette nouvelle énergie qu'à des fins pacifiques.

[L'hon. M. Martin.]

Une vingtaine de pays sont en mesure, à divers degrés, de produire de l'énergie nucléaire, mais ne fabriquent pas d'armes nucléaires à l'heure actuelle. Il serait peut-être utile de proposer, pour empêcher la diffusion d'armes nucléaires, que ces pays, y compris le Canada, étendent l'objet de la formule prévue dans la résolution de l'Irlande et la renforcent. Cette question a également été étudiée au cours de certaines consultations que nous avons eues.

M. Woolliams: Monsieur le président, le ministre voudrait-il répondre à une question? Le Canada est-il de fait en train de négocier son retrait du club nucléaire, comme l'a promis le premier ministre? Les négociations se poursuivent-elles?

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, j'ai déjà traité de cette question et, pour le moment, j'aimerais poursuivre mon exposé.

Toutes ces importantes questions, et elles sont vitales, nous concernent, nous et tous les autres pays de l'univers, comme elles ne nous avaient pas concernés depuis longtemps. Elles se posent à un moment où l'avenir même des Nations Unies nous préoccupe. Des questions portant sur la situation financière des Nations Unies figurent de temps à autre au *Feuilleton*. La politique étrangère du Canada repose sur l'appui à donner aux Nations Unies et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et dans l'élaboration de sa politique, le Canada tient compte de ses relations avec les Nations Unies et de son appartenance au Commonwealth. Mais tout le monde peut se rendre compte que, même si nous ne sommes pas en présence d'une crise mondiale, c'est-à-dire une situation sans issue qui menace la paix du monde, un certain nombre de problèmes ont surgi, et j'en ai mentionné quelques-uns—par exemple la situation au sein de l'OTAN—qui inquiètent beaucoup ceux qui espèrent voir s'établir un état de choses qui assurera une paix plus certaine et plus durable.

La situation financière des Nations Unies pose un de ces problèmes. L'Assemblée générale ouvrira ses séances le premier décembre prochain, alors qu'un certain nombre de pays, dont l'Union soviétique, devront à l'Organisation des sommes encore plus élevées que les contributions qui leur ont été assignées pour les deux années précédentes. Cela signifie que, selon l'article 19 de la charte, l'Union soviétique et les autres pays qui sont dans la même situation pourraient perdre leur droit de vote.

L'Union soviétique a déclaré qu'elle ne ferait aucun paiement à l'égard des opérations antérieures pour le maintien de la paix.